

Réf : FFPRAP

Durée : 12 jours
84 heures

Réparties sur 3 semaines
non consécutives

4j + 4j + 4j

A rajouter :

3j de travail d'intersession
en entreprise

Contact:

Florence OUMGHAR
02.54.96.02.60
contact@cdo-formation.fr

CDO Formation
4, rue du couvent
Millançay
41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60
www.cdo-formation.fr



Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR
06.30.82.18.84
a.oumghar@cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- Élaborer et animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans un établissement, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique, proposer des améliorations des situations de travail et participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.
- Concevoir et animer une formation-action du personnel du milieu sanitaire et social à la prévention des risques liés à l'activité physique.

PUBLIC

- Salariés d'entreprises ou formateurs d'organismes de formation ou formateurs indépendants souhaitant devenir formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique pour le secteur Sanitaire et Social.

PRE-REQUIS

- Valider en ligne sur le site de l'INRS le module « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels », (@01001) ou une formation équivalent du réseau prévention ».
- Participation du directeur à la journée d'information/Formation « **Assurer les conditions de réussite d'une formation-action PRAP** » ou équivalent

PROGRAMME DE FORMATION

- Connaître les enjeux humains, réglementaires et économiques de la prévention
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention.
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail.
- Éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux,
- Environnementaux et physiques.
- Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé.
- Analyse des déterminants de l'activité physique.
- Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et leurs limites,
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités :
- Déplacements naturels du patient,
- Les techniques de manutention manuelle des personnes
- Les aides techniques à la manutention.
- Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation « PRAP 2S ou IBC »

METHODES PEDAGOGIQUES

- Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, jeux de rôles et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.
- L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié référencé par CDO FORMATION, organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

EVALUATION

- CERTIFICAT Formateur PRAP 2S sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation.
- Le certificat de Formateur PRAP 2S délivré au stagiaire, est valable 36 mois. Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire MAC Formateur PRAP 2S